Pour un deuxième marché du travail

La réinsertion professionnelle se trouve confrontée à un paradoxe: préparer à l'emploi quand les emplois font défaut. La priorité devrait être placée sur le second marché du travail, qui offre des perspectives de réinsertion sociale.

«La politique est l'art du possible. En matière de réinsertion toutefois, elle ressemble de plus en plus à l'art de l'impossible. L'explosion des dépenses sociales et la pression qu'elle a générée, dans un contexte économique et financier tendu, a réengendré un principe appliqué jadis et désormais prôné par les diverses branches de la sécurité sociale: la réinsertion économique plutôt que la rente. C'est ce principe directeur qui traverse aujourd'hui la protection sociale, de la 5e révision de l'AI, à la loi sur le chômage en passant même par l'AVS (élévation de l'âge de la retraite) et la récente révision des normes CSIAS[1] de l'aide sociale.

La réinsertion plutôt que la rente. Certes le principe est a priori séduisant et logique: donner les moyens d'un retour à l'autonomie paraît à la fois plus éthique et plus rentable.

A y regarder de plus près cependant, on se met à douter. Qui sont en réalité les «dé-s-insérés» aujourd'hui? Ce sont pour la plupart des personnes qui n'entrent plus dans la logique économique dominante. Avec la globalisation, la concurrence accrue et le durcissement des conditions générales du travail, une partie de la population s'est trouvée gravement fragilisée sur le marché de l'emploi. Toutes celles et ceux que le marché considère comme pas assez formés et informés, pas assez solides mentalement et physiquement, pas assez agressifs, trop vieux, trop jeunes, trop mères (potentielles ou avérées), ou trop étrangers, tous ceux-là, et ils sont de plus en plus nombreux, sont laissés sur les bords de la route.

Or, s'ils sont éjectés du marché du travail, c'est que le marché, en l'état, n'a ni besoin ni envie d'eux. Et s'il n'a ni besoin ni envie d'eux, il risque fort d'avoir du mal à chercher des raisons de les réintégrer... Alors, maintenir voire développer la capacité de placement des personnes désinsérées, en attendant que le marché ait besoin d'eux, c'est-à-dire en attendant le retour du plein-emploi? C'est au mieux un doux rêve, au pire un mensonge. D'abord parce que les conditions économiques d'aujourd'hui ne permettront sans doute plus un quelconque retour au plein-emploi. Ensuite, parce que donner les moyens d'un réel retour à l'autonomie, cela signifie mettre sur pied des programmes qui s'apparentent à du sur-mesure, programmes extrêmement onéreux, dont le coût entre en flagrante contradiction avec l'obsession actuelle: é-co-no-mi-ser!

Maintenir à tout prix la capacité de placement?

L'idée que la politique veut vendre aujourd'hui aux professionnels, c'est qu'il faut qu'ils se débrouillent pour maintenir une capacité de placement chez des personnes qui n'en ont plus, pour un marché où le travail disponible n'est pas suffisant et nécessite des compétences qui ne sont pas réunies chez les personnes en question. Tout cela bien entendu en faisant de substantielles économies.

En clair, ce que la politique veut vendre aujourd'hui aux professionnels, c'est l'objectif de diminuer de 20% par an les nouvelles rentes AI, de diminuer les chômeurs sans baisser le chômage, de diminuer les montants d'aide sociale au fur et à mesure qu'augmente le nombre de celles et ceux qui en ont besoin.

Ce que les professionnels-les doivent dire aujourd'hui à la politique, c'est la violence de moins en moins larvée qu'engendre ce double mythe de la diminution des coûts sociaux et de la capacité du marché à créer les places de travail nécessaires. C'est qu'il est temps de tenter de changer d'angle de vue.

Ce que le premier marché du travail ne peut pas réaliser, le second y arrivera peut-être. A condition qu'on cesse de considérer ce second marché comme étant forcément un marche-pied vers le premier et qu'on le considère pour lui-même. A condition que les activités qu'il offre soient reconnues à leur juste valeur, comme un véritable travail. A condition qu'on cesse de considérer que le second marché ne doit surtout pas concurrencer le premier, et qu'on exige simplement qu'il ne fausse pas la concurrence.

Des possibilités existent.

A condition aussi que les professionnels du social ne voient pas seulement les obstacles à un projet de réinsertion mais qu'ils réalisent que des possibilités réelles existent: les résultats des mesures d'insertion sociale et professionnelle mises en œuvre par plusieurs cantons l'attestent.

A condition d'exiger que, lors de chaque révision d'une assurance sociale, les effets sur les autres assurances et sur les mesures cantonales et communales soient évalués de manière rigoureuse: les citoyens et citoyennes paient des impôts fédéraux, mais aussi cantonaux et communaux.

A condition qu'on tente d'établir la vérité de l'ensemble des coûts directs et indirects de la désinsertion économique. Le coût des mesures à prendre pour y remédier pourrait alors soudain paraître dérisoire». ■

Martine KURTH, secrétaire générale de l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS)

1) Conférence suisse des institutions d'action sociale